



Association STOP AMBROISIE

Mairie de Saint Jean de Muzols 07300
stop.ambroisie@gmail.com www.stopambroisie.com

17 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Région Rhône-Alpes Deux fois plus d'allergiques à l'ambroisie d'ici 10 ans selon Stop Ambroisie

*Le nombre de personnes allergiques pourrait passer de 21% à 40%
dans les 10 ans à venir selon les estimations de l'association*

Après avoir doublé dans les 10 dernières années, le nombre de personnes allergiques risque de doubler à nouveau selon les observations de Stop Ambroisie. Sans un changement radical d'attitude, il n'est pas impossible que le nombre de malades passe de **21% à 40% dans les 10 ans à venir**. On se rapprocherait alors de la situation actuelle de la Hongrie où 50% de la population souffre d'allergie à l'ambroisie et où l'infestation y est devenue définitive et irréversible.

Les estimations de Stop Ambroisie s'ajoutent à celles de l'Observatoire Régional de la Santé (avril 2015) selon lequel on observe **un catastrophique doublement du nombre de malades** de l'ambroisie en Rhône Alpes en 10 ans, de 2004 à 2014. La proportion de personnes atteintes passant de **10% à 21% de la population** concernée.

Voilà 30 ans que l'ambroisie est identifiée comme un « problème de santé publique » et que les pouvoirs publics informent et organisent la lutte contre l'ambroisie. Les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics et par les élus demeurent cependant largement insuffisants et incapables de contrôler l'infestation.

Pourtant les moyens de lutte sont bien connus, réalistes dans leur mise en œuvre et peu coûteux. Il s'agit de soutenir les agriculteurs en les incitant à recourir à tous les moyens actuellement à leur disposition pour gérer la plante invasive. Du côté des communes, celles qui font un travail sérieux parviennent chaque année à obtenir la destruction de la quasi-totalité des ambrosies. Le contrôle de la plante est donc possible.

Stop Ambroisie demande d'une part aux pouvoirs publics de se montrer beaucoup plus déterminés et mieux organisés, et d'autre part aux élus communaux et intercommunaux de prendre ce problème réellement au sérieux avant qu'il ne soit trop tard.

Philippe de Goustine
Président